

RESPONSABLE DES SOINS DE SANTÉ



Sous la supervision du directeur adjoint, le responsable des soins de santé assume les responsabilités suivantes :

Suivi administratif et documentation

- Participer à l'accueil des campeurs et de leur famille lors des arrivées et des départs.
- Colliger et mettre à jour les fiches santé des enfants et du personnel.
- Tenir à jour le registre des soins pour assurer la traçabilité des interventions médicales et le respect des normes de confidentialité.
- Remplir les formulaires de déclaration d'accident ou d'incident.
- Compléter les auto-évaluations requises à la fin de chaque période.

Soins et interventions

- Évaluer et traiter les problèmes de santé de toute personne se présentant au Dispensaire.
- Administrer des médicaments et traitements prescrits.
- Établir, avec la direction et les chefs de groupe, des plans d'intervention et de suivi.
- Communiquer avec la direction, surtout en cas de problématique.
- Accompagner les campeurs ou le personnel à la clinique ou à l'hôpital en cas de besoin.

Gestion du matériel médical

- Assurer l'inventaire des produits pharmaceutiques de base et préparer les commandes.
- Veiller à la présence, à la mise à jour et à l'entretien des trousse de premiers soins sur le camp.
- Assembler, vérifier et distribuer les trousse de premiers soins pour les expéditions.

Soutien général

- Animer des ateliers de prévention et de promotion de la santé (hygiène, sommeil, alimentation, gestion du stress).
- Sensibiliser les équipes d'animation aux protocoles de sécurité et aux premiers soins.
- Participer à l'élaboration ou à la révision des protocoles d'urgence et des procédures sanitaires.
- Participer à d'autres tâches et activités selon les besoins et à la discrétion de la direction.

Exigences

- Être âgé d'au moins 21 ans.
- Étudier dans le domaine de la santé, un atout.
- Détenir une certification valide de Premier Répondant en milieu sauvage (80h).
- Avoir un permis de conduire valide.
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de ponctualité et de dynamisme.
- Adopter des comportements sécuritaires et contribuer activement à la prévention des incidents.
- Respecter en tout temps le code d'éthique et les règles de vie du camp.

Disponibilité

- Présence au camp : du 5 juin au 18 août